

# Un déchet, une future ressource...

Le Département a mis en place fin 2023 son laboratoire d'idées dédié au changement climatique. Ce groupe de réflexion et de veille est composé d'élus, de scientifiques et d'experts. Il se réunira plusieurs fois par an pour mettre en lumière des techniques novatrices existantes. Le 1<sup>er</sup> « Atelier des transitions » a eu lieu le 16 novembre.

### PRÉSENTATION

Depuis plusieurs années, le Département a intégré les problématiques liées au changement climatique dans les politiques qu'il mène. Pour appuyer son action, il a déclaré en 2021 le Lot-et-Garonne en urgence climatique. La succession d'épisodes climatiques dévastateurs (gel, inondation...) pour le territoire, ses habitants et son économie ont confirmé la nécessité d'agir pour enrayer et surtout s'adapter aux changements à venir. Le Département agit déjà en réorientant ses dispositifs d'intervention vers l'accompagnement à une agriculture plus résiliente et une économie décarbonnée. Pour rester en éveil sur les innovations dans le domaine, il a mis en place en 2023 un laboratoire d'idées dédié au changement climatique. Un groupe de réflexion

et de veille, regroupant des élus départementaux, des scientifiques et des experts locaux se réunira 3 fois par an lors de l'Atelier des transitions sur des thématiques bien définies. Des spécialistes seront conviés pour réfléchir ensemble aux solutions de demain pour notre territoire. Les résultats de leurs travaux seront mis en ligne. Jean-François Berthoumié, climatologue et directeur de l'ACMG (Association climatologique de Moyenne Garonne) a été le premier spécialiste à intervenir lors du 1<sup>er</sup> Atelier des transitions du 16 novembre. Il a présenté deux solutions innovantes permettant de « faire de l'or avec un déchet agricole ou industriel » : le Plasma-char, expérimentation menée avec l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae) à partir de la poudre de carbone produite lors de la production d'hydrogène et



— Istock - Tom Jardon

A Stockholm, le biochar est massivement utilisé pour les plantations des espaces publics ainsi que par les particuliers.

le Biochar. Il s'agit d'un matériau issu de la pyrolyse des déchets végétaux de l'agriculture. Son avantage est double : amélioration de la qualité des sols et séquestration durable du carbone. S'il est aujourd'hui coûteux à produire, le Biochar a de nombreuses qualités : meilleure rétention de l'eau dans les sols, évitant ainsi leur lessivage en hiver et augmentant leur taux d'humidité en période sèche ; captation de l'azote et des nutriments sur le long terme, limitant les besoins en engrais ; stockage durable du carbone dans les sols, donc réduction des émissions de Co2 ! C'est bien là l'un des objectifs à atteindre. Reste à voir maintenant s'il est possible de produire du Biochar en local. Les souches des pins issus des forêts

d'exploitation, qui ne manquent pas en Lot-et-Garonne, pourraient être une matière première intéressante. Du côté de la technique, est-il possible ou envisageable d'implanter un pyrolyseur en Lot-et-Garonne ? Ce four industriel transformerait le végétal en charbon. Contrairement aux idées reçues, la transformation en charbon présente un bilan positif en énergie et n'émet pas de Co2. La pyrolyse est en effet une combustion en l'absence d'oxygène et produit des composés combustibles qui peuvent servir à la génération d'électricité ou de chaleur. Les membres de l'Atelier des transitions suivront de près les initiatives qui pourraient être mises en place.

## Prochain Atelier

En mars sur la thématique de la qualité de l'eau à l'IFTS (Institut français des techniques séparatives) à Foulayronnes fondé par Roger Ben Haim, également membre de l'Atelier des transitions.

 L'Atelier des transitions a pour vocation de travailler en collaboration avec les ressources scientifiques disponibles localement, car c'est aujourd'hui et sur le terrain que nous devons nous adapter aux changements climatiques. Le Lot-et-Garonne doit devenir un lieu de réflexion, un laboratoire où les solutions pour demain peuvent être expérimentées. »



— DR

**Paul Vo Van**  
Conseiller départemental,  
responsable de l'Atelier des  
transitions